

COVID-19 Weekly Information Update – July 9, 2021 / COVID-19 - Mise à jour de la semaine – le 9 juillet 2021

***** *Le français suit* *****

Hello,

We would like to send you a few updates regarding COVID-19 and ask you to share this information in your networks. Please continue to consult the [AAFC website](#) regularly for updates.

1. **UPDATED: COVID-19 Vaccination and Rapid Testing occurring in the regions**

The attached COVID-19 Vaccination and Rapid Testing document summarizes information on current COVID-19 vaccination roll out plans and rapid testing initiatives occurring in all regions. **All updates are in red for easy reference.**

Note that this document is an attempt to synthesize available information only. Provincial/Territorial (PT) plans and initiatives will continue to be updated and refined over time. Industry stakeholders should always consult with PT/local authorities for the latest information and to learn more about vaccination plans and rapid testing initiatives.

2. **Event in a Box-Virtual Event on the COVID 19 Vaccination**

As Canada's vaccine roll out continues, Canada is entering a very important phase in the fight against COVID-19. The safe and effective vaccines available in Canada will help prevent severe illness, hospitalizations and death from COVID-19. Canadians need to make informed decisions about COVID-19 vaccination.

Reaching Canadians with these messages is a team effort and we rely on the networks, channels and connections of our key partners to help us along the way. On that note, we would like to invite you to get involved by organizing a virtual event on the COVID-19 vaccination for your networks.

To assist in this endeavor, the Government of Canada has created a virtual Event in a Box resource, focused on Canada's COVID-19 immunization plan. The Event in a Box includes a PowerPoint presentation, speaking points, videos and many other helpful resources on the event planning process, which can be easily adapted to suit a wide variety of virtual event formats. These resources and the downloadable PDF containing the entire toolkit can be found at [COVID-19: Host an engagement session on vaccines and public health measures in your community](#).

Getting vaccinated and encouraging your friends, family, employees and coworkers to do so can go a long way. If you feel comfortable doing so, please consider hosting a virtual event.

3. **Information on Coronavirus disease (COVID-19) from the Public Health Agency of Canada**

There are a number of updated resources available on the Public Health Agency of Canada website for the public including an **Outbreak Update** and the **COVID-19 Virtual Assistant: Coronavirus disease (COVID-19)**. Your organization may also be interested in:

- **NEW!** [Summary of National Advisory Committee on Immunization \(NACI\) updates of July 2, 2021](#)

- **UPDATE!** [National Advisory Committee on Immunization \(NACI\): Meetings](#)
- [Recommendations on the use of COVID-19 Vaccines](#)
- **COVID-19 Vaccines:**
 - **UPDATE!** [Health Canada updates Pfizer-BioNTech and Moderna COVID-19 vaccine labels to include information on myocarditis and pericarditis](#)
 - **UPDATE!** [COVID-19: Vaccine safety and side effects](#)
 - [AstraZeneca COVID-19 Vaccine and COVISHIELD: Risk of Capillary Leak Syndrome](#)
 - [Evergreen Rapid Review on COVID-19 Vaccine Attitudes and Uptake – Update 7](#)
 - [COVID-19 vaccination in Canada](#)
 - [Reported side effects following COVID-19 vaccination in Canada](#)
- **General information:**
 - **UPDATE!** [Social inequalities in COVID-19 deaths in Canada](#)
 - **UPDATE!** [COVID-19 rapid testing and screening in workplaces: What employers should know](#)
 - **UPDATE!** [About free test kit distribution through pharmacies for small and medium-sized organizations](#)
 - **UPDATE!** [Free rapid tests for small and medium-sized organizations](#)
 - **UPDATE!** [Free rapid tests: Pharmacy registration](#)
 - [Update on COVID-19 in Canada: Epidemiology and Modelling](#)
- **Coronavirus disease (COVID-19): [Travel restrictions, exemptions and advice](#)**
 - **UPDATE!** [COVID-19: Travel, testing, quarantine and borders](#)
 - [COVID-19 mandatory hotel stopover: Plan and book](#)
 - [COVID-19: Summary data about travellers, testing and compliance](#)
 - [COVID-19 vaccinated travellers entering Canada](#)
 - [Assistance with COVID-19 travel restrictions and requirements](#)
 - [Use ArriveCAN to enter Canada, Help for ArriveCAN and Contact us about ArriveCAN](#)
 - [COVID-19 and travel: Exemptions from testing and quarantine](#)
- **Coronavirus disease (COVID-19): [Awareness resources](#)**
 - **NEW!** [Video series: “My Why” on getting the COVID-19 vaccine](#)
 - **NEW!** [Travelling to Canada? Use ArriveCAN](#)
 - COVID-19 [Awareness Tool Kit](#)
 - [COVID-19 signs, symptoms and severity of disease: A clinician guide](#)
 - [Flying to Canada requirements checklist](#) and [Driving to Canada requirements checklist](#)
 - [Going out safely during COVID-19](#)

For any questions: phac.hpoc.stakeholders-partiesprenantes.cops.aspc@canada.ca

Reminder: Next AAFC COVID-19 stakeholder call will be held Wednesday July 21st at noon EST.

We encourage you strongly to share your comments and questions in writing through the AAFC Roundtable account (aafc.roundtable-table ronde.aac@agr.gc.ca).

Bonjour,

Nous souhaitons vous faire part de quelques mises à jour concernant la COVID-19 et vous demandons de communiquer ces renseignements dans vos réseaux. Veuillez continuer à consulter régulièrement le [site Web d'AAC](#) pour les mises à jours récentes.

1. **MISE À JOUR : Vaccination et tests rapides du COVID-19 en cours dans les régions**

Le document sur la vaccination contre la COVID-19 et le dépistage rapide fourni en pièce jointe résume les renseignements concernant les plans de déploiement de la vaccination contre la COVID-19 et les initiatives de dépistage rapide qui sont en cours dans l'ensemble des régions. **Veillez prendre note que les dernières mises à jour sont indiquées en rouge.**

Veillez également noter que ce document ne constitue qu'une tentative de synthèse des renseignements disponibles. Les plans et les initiatives des PT continueront d'être mis à jour et améliorés au fil du temps. Les intervenants de l'industrie devraient toujours consulter les autorités locales provinciales/territoriales (PT) pour obtenir les renseignements les plus récents concernant les plans de vaccination et les initiatives de dépistage rapide.

2. **Event in a Box-Un évènement virtuel sur la vaccination contre la COVID-19**

Alors que la distribution des vaccins au Canada continue, nous entrons dans une phase très importante de la lutte contre la COVID-19. Les vaccins sûrs et efficaces disponibles au Canada contribueront à prévenir les maladies graves, les hospitalisations et les décès causés par la COVID-19. Les Canadiens doivent prendre des décisions éclairées concernant la vaccination contre la COVID-19.

Communiquer ces messages à la population est un effort d'équipe. C'est pourquoi nous comptons sur les réseaux, les canaux et les relations de nos partenaires clés pour nous aider en cours de route. À cet égard, nous aimerions vous inviter à vous impliquer en organisant un évènement virtuel sur la vaccination contre la COVID-19 pour vos réseaux.

Pour vous aider, le gouvernement du Canada a créé une ressource virtuelle « Event in a Box », axée sur son plan d'immunisation contre la COVID-19. L'Event in a Box comprend une présentation PowerPoint, des points de discussion, des vidéos et de nombreuses autres ressources utiles sur la planification des évènements, qui conviennent à une grande variété de formats d'évènements virtuels. Ces ressources et le PDF téléchargeable contenant l'ensemble de la boîte à outils sont disponibles sur [COVID-19 : Organisez une séance de mobilisation sur les mesures de santé publique et les vaccins dans votre communauté.](#)

Se faire vacciner et encourager ses amis, sa famille, son personnel et ses collègues à le faire peut faire avancer les choses. Si vous vous sentez à l'aise de le faire, songez à organiser un évènement virtuel.

3. **Informations sur les maladies à coronavirus (COVID-19) de l'Agence de la santé publique du Canada**

Il y a un certain nombre de ressources mises à jour disponibles sur le site Web de l'Agence de santé publique du Canada pour le public, ainsi que pour les professionnels de la santé, y compris notre **Mise à jour sur l'écllosion et le assistant virtuel COVID-19** : [Maladie à coronavirus \(COVID-19\)](#). Ce qui suit peut également présenter un intérêt pour votre organisation :

- **NOUVEAU!** [Résumé de la déclaration du Comité consultative national de l'immunisation \(CCNI\) mises à jour du 2 juillet 2021](#)
- **MISE À JOUR!** [Comité consultatif national de l'immunisation \(CCNI\) : Réunions](#)
- [Recommandations sur l'utilisation des vaccins contre la COVID-19](#)

- **Vaccins contre la COVID-19 :**
 - **MISE À JOUR!** [Santé Canada met à jour les étiquettes des vaccins contre la COVID 19 de Pfizer BioNTech et de Moderna pour y inclure des renseignements sur la myocardite et la péricardite](#)
 - **MISE À JOUR!** [COVID-19 : Sécurité des vaccins et effets secondaires liés à la vaccination](#)
 - [Vaccin d'AstraZeneca contre la COVID-19 et COVISHIELD : Risque de syndrome de fuite capillaire](#)
 - [Révision rapide des attitudes sur la vaccine control le COVID-19 – Mettre à jour 7](#)
 - [Vaccination contre la COVID-19 au Canada](#)
 - [Effets secondaires signalés après la vaccination contre la COVID-19 au Canada](#)

- **Informations générales :**
 - **MISE À JOUR!** [Inégalités sociales dans les décès attribuables à la COVID-19 au Canada](#)
 - **MISE À JOUR!** [Tests rapides de dépistage de la COVID-19 en milieu de travail : Ce que les employeurs doivent savoir](#)
 - **MISE À JOUR!** [À propos de la distribution de trousse de dépistage gratuites dans les pharmacies pour les petites et moyennes organisations](#)
 - **MISE À JOUR!** [Tests de dépistage rapide gratuits pour les petites et moyennes organisations](#)
 - **MISE À JOUR!** [Tests de dépistage rapide gratuits : inscription des pharmacies](#)
 - [Le point sur la COVID-19 au Canada : Épidémiologie et modélisation](#)

- **Maladie à coronavirus (COVID-19) : Restrictions, exemptions et conseils en matière de voyages**
 - **MISE À JOUR!** [COVID-19 : voyage, dépistage, quarantaine et frontières](#)
 - [Séjour obligatoire à l'hôtel en raison de la COVID-19 : Planifier et réserver](#)
 - [COVID-19 : Données sommaires sur les voyageurs, les tests de dépistage et la conformité](#)
 - [Voyageurs vaccinés contre la COVID-19 qui entrent au Canada](#)
 - [Aide relative aux restrictions et aux exigences de voyage liées à la COVID-19](#)
 - [Utilisez ArriveCAN pour entrer au Canada, Aide pour ArriveCAN et Communiquez avec nous à propos d'ArriveCAN](#)
 - [Voyage et COVID-19 : Exemptions des exigences relatives aux tests et la mise en quarantaine](#)

- **Maladie à coronavirus (COVID-19) : Ressources de sensibilisation**
 - **NOUVEAU!** [Série de vidéos : « Mes raisons » de me faire vacciner contre la COVID-19](#)
 - **NOUVEAU!** [Prévoyez vous de voyager au Canada? Utilisez ArriveCAN](#)

- [COVID-19 Trousse à outils](#)
- [Signes, symptômes et gravité de la COVID-19 : Guide à l'intention des cliniciens](#)
- [Liste de vérification des exigences pour entrer au Canada par avion](#) et [Liste de vérification des exigences pour entrer au Canada par voie terrestre](#)
- [Sortez en toute sécurité durant COVID-19](#)

Pour toutes questions: phac.hpoc.stakeholders-partiesprenantes.cops.aspc@canada.ca

Rappel : Le prochain appel d'AAC COVID-19 avec les intervenants du secteur se tiendra le mercredi le 21 juillet à midi HNE.

Nous vous encourageons vivement à nous faire part de vos commentaires et questions par écrit via le compte de la table ronde d'AAC (aafc.roundtable-table ronde.aac@agr.gc.ca).

Division de la consultation du secteur
Agriculture et Agroalimentaire Canada
Gouvernement du Canada

PT Covid-19 Vaccination Tracker

Last updated: July 8th 2021

Province/Territory	Vaccine Rollout Plan	Current Phase	Ag Sector Target	Base Plan	Additional Comments
British Columbia	<ul style="list-style-type: none"> Phase 1 (Dec 2020 - Feb 2021): Residents and staff of LTCs, healthcare workers treating Covid-19, remote and isolated Indigenous communities Phase 2 (Feb - April): Healthcare workers not immunized in Phase 1, individuals living in congregate settings & staff in community home support and nursing services AstraZeneca (April): Front-line essential workers; first priority for: <ul style="list-style-type: none"> - food processing plants, including poultry, fruit and fish processing; - agricultural operations and large industrial camps with congregate worker accommodations, including farms, nurseries and greenhouses; As part of this initiative, the province is taking TFW in cohorts to a clinic nearby on their departure day – this new approach is expected to be more efficient and provide for better privacy/anonymity/access to vaccine Phase 3 (April to June): Vaccines will be distributed for people aged 79 to 60, in five year age increments, starting with the 79 to 75 age group. Clinically extremely vulnerable individuals aged 69 to 16 will also be vaccinated.. Phase 4 (July to Sept): Vaccines will be distributed for people aged 59 to 18, in five year age increments, starting with the 59 to 55 age group. 	Phase 4	Phase 2 (congregate settings) and AstraZeneca	Age-based phase system	<p>On 27 May, BC health officials announced that most people in the province will now be able to receive a second dose of a COVID-19 vaccine within eight weeks of their first.</p> <p>Children and teens between the ages of 12 and 17 are now eligible to register for a COVID-19 vaccine, B.C. health officials announced May 19th.</p> <p>The Province has amended the Employment Standards Amendment Act to provide employees (including temporary foreign workers) with up to three hours of paid leave to receive each dose of their COVID-19 vaccine. This change is retroactive to April 19, 2021.</p> <p>The Fraser Health Authority, with help from the BC Ministry of Agriculture and AgSafeBC, is reaching out to farms in the Fraser Health region with less than 50 employees to arrange for all staff to be vaccinated.</p> <p>Vaccination clinics are being offered for agricultural TFWs leaving quarantine. The clinics are run by Vancouver Coastal Health and the BC Centre for Disease Control on departure days at a site near the YVR airport. Temporary foreign workers (TFWs) can also register and participate in the age-based vaccination process. TFWs already on farms are eligible to be vaccinated under the age-based roll-out. For employers who are seeking information on second dose vaccinations for on-farm workers, the best option currently recommended by the government is to register through the provincial registration system (the same as any other member of the public).</p>
Alberta	<p>Phase 1 (Jan-March): Healthcare workers, seniors aged 75+, LTC staff and residents & First Nations, Inuit, Métis and persons 65+ living on reserve or Metis Settlement</p> <p>Phase 2 (March-June): For AstraZeneca (March 10) - Available for Albertans aged 50 to 64 & First Nations, Métis and Inuit individuals aged 35 to 49 without chronic diseases <i>Group A (March 15)</i> • Albertans aged 65 to 74, no matter where they live; First Nations, Inuits and Métis people aged 50+, on and off reserve or Métis settlements & staff of licensed supportive living not included in Phase 1 <i>Group B (April - June)</i> • Albertans aged 18 to 64 with high-risk underlying health conditions • Includes cancer patients, transplant recipients, individuals with disabilities, dementia and other conditions that put them at higher risk of severe outcomes from COVID-19. <i>Group C (April - June)</i> • Workers in meatpacking plants are included as they are in a work setting at risk for a large outbreak. Workers will need to provide personal identification that contains a birth date and proof of employment or professional registration (employee ID card, letter of employment or placement). • Residents and staff of eligible congregate living settings: correctional facilities, homeless shelters, group homes including disability, mental health and other types of licensed supportive living • Health-care workers providing direct and acute patient care who have a high potential for spread to high risk individuals & caregivers of Albertans who are most at risk of severe outcomes <i>Group D (April - June)</i> • Albertans aged 50 to 64, no matter where they live & First Nations and Métis people aged 35 to 49 on and off reserve or Métis settlements</p> <p>Phase 3 (spring - early summer 2021): Anticipated start of roll-out to the general public</p>	Phase 3	Phase 2C (Meat)	Age-based and high risk phase system	<p>Everyone born in 2009 or before (turning 12+) can get their first and second doses now. Youth ages 12 to 17 must receive the Pfizer vaccine for both doses. Second doses should be booked 4 weeks after the first dose of an mRNA vaccine. First dose AstraZeneca recipients should book their second dose after 8 weeks.</p> <p>On 11 May, the AB government stopped offering first doses of AstraZeneca's COVID-19 vaccine.</p> <p>On 07 May, AB announced a partnership with the United States. AB commercial truck drivers who are regulated to transport goods into the United States will be able to receive a COVID-19 vaccine.</p> <p>Starting Apr 27, as part of Phase 2C, Alberta Health Services announced a plan to vaccinate about 15000 workers at 136 federal and provincial meat processing facilities in the province. Workers at the 18 federally regulated plants like Olymel in Red Deer and Cargill in High River will be immunized through Primary Care Network clinics, public health clinics, local pharmacies or AHS sites. Once those clinics are complete, workers at those plants who have not yet been vaccinated, as well as workers at the 118 smaller, provincially regulated plants, will be provided with a letter establishing their eligibility for immunization.</p> <p>The AB government intends to introduce legislation that will make amendments to the Employment Standards Code to ensure working Albertans can access up to three hours of paid, job-protected leave to get the COVID-19 vaccine.</p>

<p>Saskatchewan</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Phase 1 (Dec 2020 – March 2021): High-risk populations, people of advanced age, LTC staff and residents, and healthcare workers that have been identified as a priority. • Phase 2 (March 18 - June): General population by age (in 10 year increments), clinically extremely vulnerable and people in emergency shelters and group homes. 	<p>Phase 2</p>	<p>N/A</p>	<p>Age-based phase system</p>	<p>Starting June 24th, all Saskatchewan residents who got their first dose of COVID-19 vaccine at least 28 days ago will be eligible for their second shot.</p> <p>As of June 16th, residents 12 years and older are eligible for their 1st dose.</p> <p>Individuals diagnosed with or being treated for cancer and those who have received solid organ transplants will receive a letter of eligibility in the mail that will allow them priority access to a second dose. The second dose vaccinations will be available at participating pharmacies across the province, through the SK Health Authority (SHA) drive-thru and walk-in clinics as well as through clinics operated by ISC and the Northern Inter-tribal Health Authority (NITHA).</p> <p>Saskatchewan truckers will join in on the cross-border COVID-19 vaccine agreement between Manitoba and North Dakota to vaccinate truckers crossing the Canada-U.S. border at a site along a route between Winnipeg and North Dakota cities like Fargo.</p>
<p>Manitoba</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Stage 1: Healthcare workers who are in direct contact with COVID-19 patients, work in congregate living settings and in LTCs; lab workers who handle COVID-19 specimens; LTC and high-risk congregate living facilities residents • Stage 2: Healthcare workers and congregate living facility staff over 60 years of age, all LTC staff, residents of high and moderate risk congregate living facilities; and Manitobans over age 80 (starting with over 95 and expanding by 1 year increments until age 80) • Stage 3 (April 1): All healthcare staff in select facilities and congregate living facilities, residents of all congregate living facilities; and Manitobans over age 60 (starting with over 75 and expanding by 1 year increments) • Stage 4: All healthcare workers working in a health care facility and Manitobans over 18 (starting with over 55 and expanding by 1 year increments) 	<p>Stage 4</p>	<p>N/A</p>	<p>Age-based and healthcare worker phase system</p>	<p>All eligible Manitobans will be able to book their appointment for a second dose of the COVID-19 vaccine beginning on June 25th at 11:45 a.m.</p> <p>The following people are eligible to schedule a second dose mRNA appointment, regardless of which vaccine they received for their first dose - Pfizer, Moderna or AstraZeneca/COVISHIELD:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Individuals who received their first dose on or before May 14, 2021 - Indigenous people aged 12 and older. - Individuals aged 12 years and older with one or more priority conditions: See https://www.gov.mb.ca/covid19/vaccine/eligibility-criteria.html <p>Manitobans who got a first dose of the AstraZeneca-Oxford COVID-19 vaccine can receive a second dose of either the Pfizer-BioNTech or Moderna vaccine if they meet provincial eligibility requirements.</p> <p>On 20 Apr, the province announced the Essential Worker Cross-Border Vaccination Initiative, where North Dakota will administer COVID-19 vaccinations to MB-based truck drivers transporting goods to and from the United States.</p>
<p>Ontario</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Phase 1 (end March): Residents and staff of long-term care facilities for seniors, hospital healthcare workers, Indigenous adults and adults receiving home health care for chronic conditions. • Phase 2 (April-July): Seniors 60 and older, beginning with those aged 80 and older; people living in high-risk congregate settings such as homeless shelters; essential workers including restaurant workers, agriculture workers, food processing workers and first responders, and those with chronic health conditions. • Phase 3 (July): General population depending on vaccine availability 	<p>Phase 3</p>	<p>Phase 2</p>	<p>Age-based and healthcare worker phase system</p>	<p>All Ontarians will be eligible to book a second COVID-19 vaccine starting Monday, June 28 at 8 a.m.</p> <p>Beginning Monday, June 14, 2021 at 8:00 a.m., individuals who received the AstraZeneca vaccine can book a second dose appointment that is eight or more weeks after their first dose, with informed consent.</p> <p>Effective 04 Jun, in alignment with the recommendation of the National Advisory Committee on Immunization (NACI), Ontarians who have received their first dose of the AstraZeneca COVID-19 vaccine can choose to either receive a second dose of the AstraZeneca vaccine, or an mRNA (Pfizer or Moderna) vaccine for their second dose.</p> <p>While the interval between first and second doses can be up to 16 weeks, ON will begin to offer second dose appointments at an earlier interval of four weeks or later based on availability of vaccines</p> <p>As of May 23rd, youths aged 12 and over in Ontario are eligible to receive a COVID-19 vaccine.</p> <p>ON announced on May 5, an expansion of its COVID-19 vaccine distribution plan with the launch of mobile vaccine units for small to medium-sized businesses in hot spots</p> <p>People 18 and older can request an earlier second dose appointment. The minimum interval</p>

<p>Quebec</p>	<p>• Order of priority (1st - 10th):</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Vulnerable people and people with a significant loss of autonomy who live in residential and long-term care centres (CHSLDs) or in intermediate and family-type resources (RI RTFs); 2. Workers in the health and social services network who have contact with users; 3. Autonomous or semi-autonomous people who live in private seniors' homes (RPAs) or in certain closed residential facilities for older adults; 4. Isolated and remote communities; 5. People 80 years of age or older; 6. People 70 to 79 years of age; 7. People 60 to 69 years of age; 8. Adults under 60 years of age who have a chronic disease or health problem that increases the risk of complications of COVID 19; 9. Adults under 60 years of age who do not have a chronic disease or health problem that increases the risk of complications, but who provide essential services and have contact with users; 10. The rest of the adult population. 	<p>Group 10</p>	<p>Group 9/10</p>	<p>Priority Groups</p>	<p>of four weeks between doses must be respected.</p> <p>As of June 1, the province will offer the first dose of the vaccine to temporary foreign workers upon their arrival in Canada. TFWs will be able to get their first dose upon arrival by charter at Montréal Pierre Elliott Trudeau International Airport and will then be offered a second dose in their host region later this summer.</p> <p>As of 25 May, Quebecers aged 12 to 17 can now make an appointment to be vaccinated against COVID-19</p> <p>Essential workers, including TFWs and slaughterhouse workers, can be vaccinated starting Apr 14 with proof of employment from their employer.</p> <p>Mobile vaccination clinics may be offered to agri sector workers.</p>
<p>New Brunswick</p>	<p>Phase 1 (March): Health care and long-term care staff, long-term care residents, health system staff, individuals aged 85+, 80-84 and 75-79, workers who regularly travel across the border, individuals with complex medical conditions and first responders.</p> <p>Phase 2 (April-May): 70-74, 65-69, 60-64, individuals aged 40-59 with 3+ chronic medical conditions, home care workers, large employers, and extra-mural patients.</p> <p>Phase 3 (June): 50-59, 40-49, 30-39, 20-29, 16-19 and large employers.</p>	<p>Phase 3</p>	<p>Phase 2/3</p>	<p>Healthcare worker & age-based phase system</p>	<p>Starting June 21, everyone who wants a second dose of COVID-19 vaccine can book one, as long as 28 days have passed since their first dose, and they are older than 12 years old.</p> <p>As of May 26th, New Brunswick announced that people 12 and older may now schedule an appointment online to receive their first dose of a COVID-19 vaccine.</p> <p>As of 14 May, NB is continuing to offer the AstraZeneca vaccine to those 55 and older who have provided their informed consent. It is being used primarily for those who are homebound and unable to access another vaccine.</p> <p>Rotational workers, truck drivers and regular cross-border commuters may now choose to schedule an appointment online to receive their first dose of the vaccine through a regional health authority clinic. People in these groups may reserve an appointment at a Vitalité Health Network or Horizon Health Network clinic</p>
<p>Nova Scotia</p>	<p>• Phase 1: Healthcare workers in contact with patients; LTC facilities staff, residents and designated caregivers; and Department of Community Services facilities staff. Also includes people 80+.</p> <p>• Phase 2 (April): Hospital staff; community healthcare providers (including doctors, nurses, dentists, dental hygienists, pharmacists and pharmacy technicians); congregate living facility residents and staff; and people who qualify based on age.</p> <p>• Phase 3 (June): General population aged 12 and up vaccinated by age group (in five-year increments). Second doses to be delivered earlier than 105 day recommendation.</p>	<p>Phase 3</p>	<p>Not Specified</p>	<p>Healthcare worker & age-based phase system</p>	<p>Any Nova Scotian who received their first dose of vaccine on or before July 6th is now eligible to reschedule their second dose to an earlier date. Second doses can be scheduled 28 days after the first.</p> <p>Anyone who has received a first dose of Pfizer or Moderna can now choose a second dose of either Pfizer or Moderna</p> <p>As of May 27, people 12 and older can book appointments for Pfizer or Moderna (18+) COVID-19 vaccine at clinics across the province. The AstraZeneca vaccine is no longer being offered in NS.</p> <p>Community immunization clinics for some Indigenous and African Nova Scotians have taken place and will continue, based on age.</p> <p>NS is setting up vaccinations for TFWs once they get out of quarantine on site—having a mobile unit go to the hotel. They have done this with the last couple groups from Charter flights as a pilot. The Mexico cohorts have agreed to be vaccinated 100% on site with the Jamaican cohort rate at about 60%-70% at the hotel, with others deciding/asking for the vaccination later. Employers are also booking vaccinations for their workers who were not part of these pilot programs.</p>

<p>Prince Edward Island</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Phase 1 (Dec 2020 - March 2021): Residents and staff of LTCs and congregate living settings, healthcare workers treating Covid-19; adults living in remote and isolated Indigenous communities; seniors aged 80 and older; and truck drivers and rotational workers • Phase 2 (April-June): Anyone in priority groups remaining from Phase 1, including frontline health care workers, first responders, front line workers age 40 to 59 who interact with the public and cannot work virtually, adults aged 50 to 70+ in 10 year increments (starting with 75 and older); all remaining adults. • Phase 3 (Summer-Sept): Second doses for those vaccinated in Phase 2; youth younger than 12 years of age as vaccines are approved for their age category. 	<p>Phase 2/3</p>	<p>Ongoing</p>	<p>Healthcare worker & age-based phase system</p>	<p>As of May 21st, Islanders aged 12 and over are now eligible for a vaccine.</p> <p>Youth aged 12-15 in grades 7, 8 and 9 will have the opportunity to get the vaccine at school (or may book at a vaccine clinic) beginning the week of June 4, 2021.</p> <p>Individuals age 55 years of age and older who want to receive the Astrazeneca vaccine can book their appointment with partner pharmacies located across the province.</p>
<p>Newfoundland and Labrador</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Phase 1: Residents, staff and essential visitors in congregate living settings for seniors; frontline healthcare workers, people of advanced age, and those living in remote or isolated Indigenous communities. Also includes NL residents aged 85 and up. • Phase 2: Adults 60 and older in 10 year increments (starting with 80 years and older); residents and staff of all other congregate living settings, clinically vulnerable individuals, frontline essential workers who have contact with the public, and truck drivers and rotational workers. • Phase 3: General public aged 16-59 in 5-year increments, starting with 55+. Ages 12+ are now eligible. 	<p>Phase 3</p>	<p>Phase 2 (partially)</p>	<p>Healthcare worker & age-based phase system</p>	<p>Newfoundlanders and Labradorians are able to schedule an earlier appointment for their second dose of COVID-19 vaccine; appointments should be scheduled at least 8 weeks after you receive your first dose. Second dose appointments scheduled after August 6, 2021 will be cancelled and citizens will need to book a new appointment.</p> <p>On May 17th, the province's regional health authorities lowered the age of eligibility for vaccine appointments to 12 years old</p>
<p>Yukon</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Priority will be given to people working and living in long-term care homes, group homes and shelters, as well as health-care workers, older people and those living in rural and remote communities. • General population will then be vaccinated. 	<p>–</p>	<p>N/A</p>	<p>Priority Groups</p>	<p>Starting on 31 May, youth aged 12 to 17 will be able to get vaccinated in vaccination clinics in Faro. In addition, starting 01 Jun, youth aged 12 to 17 will be able to get vaccinated in vaccination clinics in Whitehorse.</p> <p>On 21 Apr, the territory announced that vaccinations will be made available to all returning students and seasonal workers who are arriving in YT and wish to be immunized while in self-isolation. Students and seasonal workers between the ages of 18-29 will be granted permission to leave self-isolation to receive their vaccination.</p> <p>As of 17 May, Yukon's COVID-19 vaccination rate has now reached 76% for first doses of the vaccine, and 65% have received both doses allowing the province to lift COVID-19 restrictions later this month.</p>
<p>Northwest Territories</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Once priority groups (seniors, people with chronic diseases, frontline health care workers, workers travelling out of the province for work, and remote Indigenous communities) are vaccinated, rollout will continue for other residents. 	<p>–</p>	<p>N/A</p>	<p>Priority Groups</p>	<p>On 05 May, the territory announced the expansion of its COVID-19 vaccine program to include the Pfizer-BioNTech vaccine, which is approved for individuals 12 years of age and older</p> <p>On 10 Mar, the territory announced that all adult Yellowknife residents can now book an appointment to receive a COVID-19 vaccine.</p>

Nunavut	<ul style="list-style-type: none"> • Priority is given to people at the most risk of severe disease, such as residents in long-term care and their caregivers. 	<p>–</p>	<p>N/A</p>	<p>Priority Groups</p>	<p>This week (of June 14th), youth vaccines will start rolling out across the territory for youth ages 12 to 17.</p>
Canada		<p>N/A</p>	<p>N/A</p>	<p>N/A</p>	<p>N/A</p>

PT Rapid Testing Tracker

Last updated: July 8th 2021

Province/Territory	Rapid Test Usage and Requirement	Workplace Screening Initiatives	Ag Sector Eligibility	Additional Comments
British Columbia	<p>In all cases in B.C., rapid tests are used as screening tools rather than diagnostic.</p> <p>All positive rapid test results need a confirmatory PCR lab test.</p>	<p>The province has a number of pilot programs for long-term care homes, acute care, residents coming into provincial correctional facilities, and rural and remote settings, including First Nations and Indigenous communities. The tests are also used in response to outbreaks, and additional settings where risk of transmission is higher and people are more vulnerable to infection.</p>	<p>No</p>	
		<p>Point-of-care (POC) test kits are now available to support select screening initiatives in British Columbia. Organizations interested in the Rapid COVID-19 POC tests will be required to enter into an agreement with the Provincial Health Services Authority.</p> <p>Priority will be given to industries and organizations whose settings or activities are associated with an increased risk of transmission of COVID-19 or outbreaks due to high-contact between workers including:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Food processing plants • Sites with congregate living: <ul style="list-style-type: none"> ◦ Farms with congregate housing ◦ Work camps in the natural resources sector. 	<p>Yes</p>	
		<p>Rapid testing study at Vancouver International Airport is being conducted by the airport and WestJet through partnership.</p>	<p>No</p>	
		<p>Students living on campus at Simon Fraser University in Burnaby and some varsity athletes will now be able to take part in a COVID-19 rapid test pilot project.</p> <p>Students who are not experiencing symptoms of the virus can book appointments online to get tested, and are being encouraged to get screened twice a week</p>	<p>No</p>	
		Alberta	<p>Mobile testing units visit long-term care and supportive living facilities in Edmonton and communities around central Alberta. Previously, rapid tests were given only to those who exhibited COVID-19 symptoms over the past seven days. Alberta now uses rapid tests on asymptomatic staff as well at long-term care and supportive living facilities.</p> <p>Positive results must be confirmed by a PCR test.</p> <p>Businesses and service providers that want to access free rapid tests from the Government of Alberta will no longer be required to have a health-care provider</p>	
<p>On 23 Mar, a massive expansion of rapid testing was announced, as the AB government is offering millions of free rapid testing kits to public, private and non-for-profit employers and service providers province wide. To be eligible for rapid testing kits, employers and service providers must submit a screening program plan. On March 30th, Alberta Health launched the program allowing meat processors and other organizations to submit plans to start Rapid Testing programs. As of 23 Apr the province is expanding the COVID-19 rapid testing program across the province, but priority will continue to be given to business and organizations involved with vulnerable populations, high-risk settings and workplaces, essential front-line services, critical industry and sectors that support the reopening of economic and social activity.</p>	<p>Yes</p>			

	oversee their screening program, however organizations must ensure that those administering the test are properly trained.	On 12 May, AB announced they will be the first province in Western Canada to offer rapid antigen testing kits to all chambers of commerce provincewide to help identify pre-symptomatic and asymptomatic cases and isolate them early. Interested businesses and not-for-profit organizations can apply to receive rapid testing kits directly from their local chamber of commerce.	Yes	
Saskatchewan	Saskatchewan has created a strategy to deploy more than 700,000 rapid point-of-care tests for asymptomatic individuals. Received through a federal government allocation, the tests will be used in a variety of settings including: long-term and personal care homes, shelters, detox facilities, schools, ambulance, fire and police services (self-testing), participating pharmacies and dental offices (self-testing), Saskatchewan Health Authority health care workers (self-testing) and third parties who will be contracted to perform rapid tests at congregate facilities that do not have capacity to use the tests themselves.	Many of the identified sectors may not have the capacity to use the rapid tests on their own, so the Ministry of Health is working with SaskBuilds and Procurement to develop a Request for Pre-Qualifications (RFPQ) tender for third-party providers to deliver testing to some locations. This will enhance the number and variety of venues where rapid testing is offered. The Ministry of Health and Saskatchewan Health Authority will work with various sectors and provider groups to ensure training and support is in place to use these testing resources to their full potential.	No	
Manitoba	Manitoba has focused on placing Abbott ID NOW devices in remote communities, health care settings and some targeted COVID-19 testing sites. Test results must be confirmed by a PCR test.	Manitoba has rolled out the Rapid Test Asymptomatic Screening Strategy to support businesses and critical service providers by helping to limit the spread of COVID-19 through early detection. It focuses on organizations that can self-administer a sustainable asymptomatic screening program and whose specific setting may benefit from routine testing. The province has distributed a three-month supply of rapid tests to participating organizations and is providing training and other resources to support launch of the program. Red River College is supporting the rapid test asymptomatic screening strategy by offering partner organizations a two-hour virtual training session on anterior nasal swabbing and conducting the rapid test.	Yes	
		Fast Pass Pilot program (part of Rapid Test Asymptomatic Screening Strategy) : Fast Pass sites offer a dedicated testing stream to teachers, educational support staff and other staff working in schools and directly with students. Eligible Fast Pass clients will be able to access a positive test result on the same day of receiving a test to enable faster contact tracing and earlier notifications. Staff can be tested if they are symptomatic, have been identified as a close contact as a result of an exposure at school, or who have a symptomatic household member.	No	
		Abbott Panbio COVID-19 antigen test pilot in long term care homes.	No	

<p>Ontario</p>	<p>Ontario is focused on long-term care homes and workplaces. Nucleic acid rapid tests are used in 76 rural and remote settings, places where turnaround times for traditional PCR tests may be slower, or to help detect positives more quickly in an early outbreak setting. The province will provide up to 300,000 antigen tests a week to key sectors, which would help screen up to 150,000 workers a week for the next four to five months. The province is also planning to send more tests to schools.</p> <p>Tests can be administered by anyone that has received the appropriate training, a medical professional is not required to administer the test. Positive rapid tests must be confirmed by PCR test.</p>	<p>The Panbio Employer Antigen Screening Pilot pilot, which began November 2020, has been rolled into the new program, Provincial Antigen Screening Program (PASP). The use of rapid antigen testing as an enhanced screening tool provides an additional safety measure to protect agri-food workplaces. Based on the successful use of rapid antigen tests across the province, Ontario continues to deploy these tests on an ongoing basis and is expanding their use in more essential workplaces and sectors to quickly identify and help reduce the spread of COVID-19. This includes essential sectors, such as primary agricultural production, food and beverage processing and key distribution centres. Ontario's rapid antigen tests are available for eligible workplaces and employers are encouraged to participate in this program to better protect their workforce. As of 12 May, to ramp up its fight against COVID-19 in workplaces, and in addition to the recently-announced partnership between the province and the ON Chamber of Commerce, the ON government has launched a new rapid testing portal to make it easier for all essential businesses to access free rapid testing to help keep employees and their families safe.</p> <p>On 07 May, the ON government launched the COVID-19 Rapid Screening Initiative for small and medium-sized businesses across the province. The COVID-19 Rapid Screening Initiative will provide free rapid antigen tests for employees of small and medium-sized businesses through participating local chambers of commerce and other organizations. The program will screen for asymptomatic cases of COVID-19 in the workplace that might otherwise be missed, helping to keep workers and their families safe and businesses open.</p> <p>On 12 Apr, the ON government announced that, in partnership with the federal government, the launch of the StaySafe™ COVID-19 Rapid Screening Pilot in the Waterloo Region. The StaySafe™ COVID-19 Rapid Screening Pilot is complementary to those participating in the Provincial Antigen Screening Program. This program will provide free rapid antigen point-of-care tests for employees of small- and medium-sized businesses, with a target of 3,000 rapid tests conducted each week in the region.</p> <p>Panbio LTC Antigen Screening Pilot: Focused on LTC homes, tests provided at no cost.</p> <p>Testing Project at Pearson Airport: PCR tests will be used, testing will be voluntary, and travellers would be tested on arrival, after entry to Canada, at Pearson Airport.</p>	<p>Yes</p> <p>N/A</p> <p>Yes</p> <p>No</p> <p>No</p>	<p>Starting March 1, a new COVID-19 rapid testing site is in the City of Kingston. HealthAlliance Hospital will serve as a community testing site free of charge for people in the Hudson Valley.</p>
<p>Quebec</p>	<p>Tests are used in a number of places, including designated testing centres, long-term care and other seniors' homes.</p> <p>Positive rapid test results in workplace may need to be confirmed by a PCR test or a second rapid test.</p>	<p>The Quebec government is offering rapid-test kits to companies most at risk of spreading the coronavirus, in order to help them quickly isolate employees who may be infected and curb workplace transmission.</p> <p>Airport Testing: Montreal YUL airport is offering rapid antigenic testing seven days per week at a cost of \$149 CAD. Tests will be offered to all passengers whose destination requires antigen testing and will be performed at YUL by appointment the day of the departure flight. However, many countries, including Canada, do not accept antigenic testing results for entry.</p> <p>A research pilot program kicked off in two Montreal high schools on Jan. 25.</p>	<p>Yes</p> <p>No</p> <p>No</p>	
		<p>As of 26 Feb, truck drivers and cross-border commuters have access to a rapid-testing pilot project. People must be asymptomatic and provide proof that they cross the border regularly for work, medical care or to visit a veterinarian. The tests are now available at the Pharmacy for Life in Hartland. Tests will be available at other pharmacies in the upcoming weeks.</p>		<p>Ag and food sector representatives are not specifically identified, but could fall in the category of 'cross-border commuter' if those representatives regularly cross the border.</p>

<p>New Brunswick</p>	<p>Rapid tests are being used in rural health care settings, emergency rooms, shelters and provincial correctional facilities, as required.</p>	<p>The New Brunswick government is making COVID-19 rapid testing kits available to owners of small and medium-sized businesses in the province. Four chambers of commerce — Saint John region, Edmundston region, Moncton and Fredericton — have launched a joint program to distribute the tests in their communities.</p> <p>Businesses with fewer than 300 employees can register with a testing plan in place for their staff. They would then be eligible to receive a supply of rapid tests free of charge. Businesses are not required to be members of their local chamber to take advantage of the program.</p> <p>Each distribution centre is starting with 12,000 rapid tests, with the potential to receive more if necessary. The program is scheduled to run for ninety days but this could change.</p>	<p>Yes</p>	
		<p>The Greater Moncton Roméo LeBlanc International Airport announced June 16th it is now offering Covid-19 tests to all travellers flying in and out of the airport. With its New Brunswick partner Soins PROXYMA Care, Distribution Ad Valorem will offer two types of rapid Covid tests, which can deliver results in 15 minutes, or a PCR test where results take between 24 to 48 hours.</p>	<p>.</p>	<p>Ag and food sector representatives are not specifically identified, but could fall into this initiative if they enter Moncton.</p>
<p>Nova Scotia</p>	<p>The province has used pop-up rapid testing sites in almost all regions of the province. To get a rapid test, individuals must be 16 or older, asymptomatic, and not have visited potential exposure locations during the time-period as outlined by public health officials.</p> <p>All positive results must be confirmed by a lab.</p>	<p>The Halifax Chamber of Commerce is rolling out rapid testing kits to SMEs and their employees to ensure a safe working environment.</p> <p>They have partnered with Creative Destruction Lab Rapid Screening Consortium (CDL RSC) to bring their members another way to receive COVID-19 workplace testing kits.</p>	<p>Yes</p>	<p>Any citizen, including those in the ag and food sector can avail themselves of the rapid testing available across the province.</p>
<p>Prince Edward Island</p>	<p>PEI used only very limited numbers of the rapid antigen test in regional hospitals and during the circuit breaker period in December 2020 for testing 20-29 year olds at UPEI. PEI lab tests are also able to be turned around much faster than in other places — within 6 to 12 hours on average.</p> <p>On February 23rd, the Chief Public Health Officer and Health PEI initiated a four-week screening pilot project for travellers who arrived at the Charlottetown Airport. As of April 26, travelers who arrive via the Charlottetown Airport will be given instructions for testing when they arrive and will receive tests at designated testing clinics across the province.</p>	<p>Effective April 26, all PEI resident registered truck drivers, rotational workers, transport crews, military and coast guard will receive a rapid test. All those tested will receive a card showing the date and time of their test. Employers who require proof of testing before allowing an employee to work following travel may refer to the testing card, noting the time of the test.</p> <p>Also effective April 26, for people isolating in PEI following arrival from within the Atlantic Provinces, a negative test result is required before entering all workplaces.</p>	<p>No</p>	
<p>Newfoundland and Labrador</p>	<p>The province is not using any of its antigen tests, as the Testing Guidance Working Group are developing a community validation protocol</p> <p>The rapid nucleic acid tests have been used for research on community spread. Due to the increase in cases, rapid testing has also increased. Central Health opened a rapid antigen testing clinic in Grand Falls-Windsor for asymptomatic residents who have travelled from the region to the St. John's metro area since Feb. 1.</p> <p>Negative tests are sent to a lab for confirmation..</p>	<p>N/A</p>	<p>N/A</p>	
<p>Yukon</p>	<p>Yukon has not used any of its Abbott tests, antigen nor nucleic acid, as it's currently finalizing its POC (point of care) program. Right now, Yukon has no plans to use tests more widely due to no community spread and no active cases.</p>	<p>N/A</p>	<p>N/A</p>	

<p>Northwest Territories</p>	<p>The Northwest Territories has rapid point-of-care devices in all 33 communities. Most important use is in small communities.</p> <p>N.W.T. requires someone with a health qualification to administer the test.</p> <p>The province is also working with private sector to make rapid tests available to test people with symptoms at major worksites/camps.</p>	<p>N/A</p>	<p>N/A</p>	<p>There are no plans to use rapid tests in other community settings such as schools.</p>
<p>Nunavut</p>	<p>Rapid nucleic acid tests are used in health centres in the communities where long-term care facilities are located.</p> <p>Rapid antigen tests are used at the Winnipeg isolation hub.</p> <p>Nunavut plans to deploy a new rapid-testing device for COVID-19 in five communities. The Government of Nunavut plans to use the Abbott ID NOW COVID-19 testing device, in Arviat, Gjoa Haven, Igloolik, Sanikiluaq and Cambridge Bay.</p>	<p>N/A</p>	<p>N/A</p>	
<p>Canada</p>	<p>The government is working to increase regular rapid screening in workplaces across Canada to reduce transmission and outbreaks.</p>	<p>Government of Canada will work with industry associations to prioritize organizations to receive the available rapid tests and will supply them at no cost. Organizations will then be responsible for setting up a rapid screening program, coordinating employees to be screened, administering tests, collecting and reporting usage data and following regulations and guidance.</p> <p>Priority groups are critical industries, with high contact workers and organizational readiness, with a focus on national organizations best supplied federally vs. from multiple provinces, or organizations unable to secure supply from provinces. Additionally, the Government will consider geographic hot spots, the diversity across geographies and sectors (for profit and non profit) and benefits for vulnerable populations (e.g., Indigenous)</p>	<p>Yes</p>	

Suivi de la vaccination contre la COVID-19 auprès des provinces et des territoires (PT)

Dernière mise à jour: 8 juillet 2021

Province/Territoire	Plan de déploiement des vaccins	Phase actuelle	Cible du secteur ag	Plan	Additional Comments
Colombie-Britannique	<ul style="list-style-type: none"> Phase 1 (décembre 2020 à février 2021) : Les résidents et le personnel des établissements de SLD, les travailleurs de la santé soignant des patients atteints de la COVID-19, les communautés autochtones éloignées et isolées. Phase 2 (février à avril) : Les travailleurs de la santé non immunisés durant la phase 1, les personnes résidant dans des lieux d'hébergement collectif et le personnel des services communautaires de soutien à domicile et de soins infirmiers. <p>AstraZenec (avril) : Travailleurs essentiels de première ligne; première priorité pour:</p> <ul style="list-style-type: none"> - les usines de transformation des aliments, y compris la transformation de la volaille, des fruits et du poisson; - les exploitations agricoles et les grands camps industriels avec des logements collectifs pour les travailleurs, y compris les fermes, les pépinières et les serres; <p>Dans le cadre de cette initiative, la province emmène les TET par cohortes dans une clinique à proximité le jour de leur départ pour être plus efficace et offrir une meilleure confidentialité / anonymat / accès aux vaccins.</p> <ul style="list-style-type: none"> Phase 3 (avril à juin) : Les vaccins seront distribués aux personnes de 79 à 60 ans, par tranche d'âge de cinq ans, en commençant par le groupe d'âge des 79 à 75 ans. Les personnes très vulnérables d'un point de vue médical de 69 à 16 ans seront aussi vaccinées. <p>Lorsque plus de vaccins auront été approuvés et seront disponibles, les personnes entre 18 et 64 ans qui sont des travailleurs essentiels de première ligne ou qui travaillent dans des lieux ou des industries particuliers pourront être incluses vers la fin de la phase 3.</p> <ul style="list-style-type: none"> Phase 4 (juillet à septembre) : Les vaccins seront distribués aux personnes de 59 à 18 ans, par tranche d'âge de cinq ans, en commençant par le groupe d'âge des 59 à 55 ans. 	Phase 3	Phase 2 (lieux d'hébergement collectif) et AstraZeneca	Système de phases selon l'âge	<p>Le 27 mai, les responsables de la santé publique de la Colombie-Britannique ont annoncé que la plupart des habitants de la province pourront dorénavant recevoir une deuxième dose du vaccin contre la COVID-19 huit semaines après avoir reçu leur première dose.</p> <p>Le 19 mai, les responsables de la santé de la Colombie-Britannique ont annoncé que les enfants et les adolescents âgés de 12 à 17 ans peuvent maintenant prendre rendez-vous pour recevoir le vaccin contre la COVID-19.</p> <p>La C.-B. cesse d'injecter le vaccin AstraZeneca pour la première dose.</p> <p>Depuis le 4 mai, toutes les femmes enceintes âgées de 16 ans ou plus peuvent se faire vacciner contre la COVID-19.</p> <p>Depuis le 23 avril, les personnes âgées de 18 ans et plus peuvent s'inscrire pour recevoir le vaccin contre la COVID-19.</p> <p>Des cliniques de vaccination sont désormais proposées aux TET agricoles qui quittent la quarantaine. Ces cliniques sont organisées par Vancouver Coastal Health et le BC Centre for Disease Control les jours de départ, dans un site situé près de l'aéroport YVR. Employeurs qui souhaitent obtenir de l'information sur l'administration de la deuxième dose du vaccin aux travailleurs agricoles : la meilleure option actuellement recommandée par le gouvernement est de s'inscrire dans le système d'inscription provincial (le même que tout autre membre du public).</p>
Alberta	<p>Phase 1 (janvier à mars) : Les travailleurs de la santé, les personnes âgées de 75 ans et plus, le personnel et les résidents des établissements de SLD, ainsi que les Premières Nations, les Inuits, les Métis et les personnes de plus de 65 ans vivant sur une réserve ou dans un établissement métis.</p> <p>Phase 2 (mars à juin) :</p> <p>AstraZeneca (10 mars) : Disponible pour les Albertains de 50 à 64 ans, ainsi que pour les Premières Nations, les Inuits, les Métis de 35 à 49 ans sans maladie chronique.</p> <p>Groupe A (15 mars)</p> <ul style="list-style-type: none"> Les Albertains de 65 à 74 ans, peu importe leur lieu de résidence, les Premières Nations, les Inuits et les Métis de plus de 50 ans, en réserve et hors réserve ou dans des établissements métis, sans oublier le personnel des milieux de soutien autorisés non inclus dans la phase 1 <p>Groupe B (avril à juin)</p> <ul style="list-style-type: none"> Les Albertains de 18 à 64 ans présentant des problèmes de santé sous-jacents à risque élevé Comprend les patients atteints d'un cancer, les receveurs d'une greffe d'organe, les personnes handicapées et les personnes souffrant de démence et d'autres conditions, car ces gens sont plus à risque de conséquences graves découlant de la COVID-19. <p>Groupe C (avril à juin)</p> <ul style="list-style-type: none"> Les employés des usines de transformation de la viande sont inclus, car ils travaillent dans un environnement à risque d'importante éclosion. Les employés devront fournir une preuve d'identité indiquant leur date de naissance et une preuve d'emploi ou d'attestation professionnelle (carte d'identification d'employé, lettre d'emploi ou de placement). <p>Les résidents et le personnel d'habitations collectives admissibles : établissements correctionnels, refuges pour sans-abris, foyers collectifs pour personnes souffrant de handicap ou de problèmes de santé mentale et d'autres types de milieux de soutien autorisés</p> <ul style="list-style-type: none"> Les travailleurs de la santé fournissant des soins directs et de courte durée qui ont un fort potentiel de transmission aux personnes à risque élevé et le personnel soignant des Albertains les plus à risque de subir des conséquences graves. <p>Groupe D (avril à juin)</p> <ul style="list-style-type: none"> Les Albertains de 50 à 64 ans, peu importe leur lieu de résidence, ainsi que les Premières Nations et les Métis de 35 à 49 ans en réserve et hors réserve ou dans des établissements métis <p>Phase 3 (printemps jusqu'au début de l'été 2021) : Début prévu du déploiement au grand public</p>	Phase 2C + AstraZeneca	Phase 2C (viande)	Système de phases selon l'âge et le risque élevé	<p>Toutes les personnes nées en 2009 ou avant (âgées de 12 ans et plus) peuvent recevoir leur première et deuxième dose dès maintenant. Les jeunes âgés de 12 à 17 ans doivent recevoir les deux doses du vaccin Pfizer. Le rendez-vous pour la deuxième dose doit être fixé quatre semaines après la première dose d'un vaccin à ARNm. Les personnes ayant reçu une première dose du vaccin AstraZeneca doivent prendre rendez-vous pour la deuxième dose huit semaines plus tard.</p> <p>Le 11 mai, le gouvernement de l'Alberta a cessé d'offrir les premières doses du vaccin contre la COVID-19 d'AstraZeneca.</p> <p>Depuis le 17 mai, les Albertains âgés de 12 ans et plus peuvent prendre rendez-vous.</p> <p>Le 7 mai, l'Alberta a annoncé un partenariat avec les États-Unis. Les chauffeurs de camions commerciaux de l'Alberta assujettis à une réglementation pour transporter des marchandises aux États-Unis pourront recevoir le vaccin contre la COVID-19.</p> <p>À compter du 27 avril, dans le cadre de la phase 2C, les Services de santé de l'Alberta ont annoncé un plan visant à vacciner environ 15 000 travailleurs dans 136 installations de transformation de la viande dans la province inspectées par le gouvernement fédéral ou provincial. Les travailleurs des 18 usines sous réglementation fédérale, comme celle d'Olymel à Red Deer et de Cargill à High River, seront vaccinés dans des cliniques du réseau de soins primaires, des cliniques de santé publique, les pharmacies ou les centres des Services de santé de l'Alberta. Une fois que cette phase de vaccination sera terminée dans ces cliniques, les travailleurs de ces usines qui n'auront pas encore été vaccinés ainsi que les travailleurs des 118 usines plus petites, réglementées par le gouvernement provincial, recevront une lettre établissant leur admissibilité à l'immunisation.</p> <p>La clinique pilote de vaccination contre la COVID-19 à l'usine de transformation du bœuf de Cargill à High River commencera le 27 avril. La vaccination à cet endroit sera effectuée par des infirmières et infirmiers en santé au travail employés par Cargill, qui auront été formés et qui seront soutenus par le personnel infirmier de la santé publique. La clinique devrait être en mesure de vacciner environ 2 000 employés.</p> <p>Le gouvernement de l'Alberta a l'intention de présenter un projet de loi qui apportera des modifications au Code des normes d'emploi de permettre aux Albertains qui travaillent de bénéficier d'au plus trois heures de congé payé avec protection de l'emploi pour recevoir le vaccin contre la COVID-19.</p>

<p>Saskatchewan</p>	<ul style="list-style-type: none"> Phase 1 (décembre 2020 à mars 2021) : Les populations à risque élevé, les personnes âgées, le personnel et les résidents des établissements de SLD, ainsi que les travailleurs de la santé jugés prioritaires. Phase 2 (5 avril jusqu'en juin) : La population générale par âge (par tranche de 10 ans), les personnes très vulnérables d'un point de vue médical et les personnes résidant dans des abris d'urgence et des foyers collectifs. 	<p>Phase 2</p>	<p>S.O.</p>	<p>Système de phases selon l'âge</p>	<p>À compter du 16 juin, les résidents âgés de 12 ans et plus sont admissibles à recevoir leur première dose, tandis que les résidents âgés de 50 ans et plus, ou toute personne ayant reçu sa première dose avant le 15 avril 2021, peuvent maintenant prendre rendez-vous pour leur deuxième dose.</p> <p>La Saskatchewan cesse d'utiliser le vaccin d'AstraZeneca pour les premières doses.</p> <p>Les personnes diagnostiquées ou traitées pour un cancer et celles qui ont reçu une greffe d'organe solide recevront par courrier une lettre d'admissibilité qui leur permettra d'accéder en priorité à une deuxième dose. La deuxième dose de vaccin sera disponible dans les pharmacies participantes de la province, dans les services au volant et les cliniques sans rendez-vous de la SK Health Authority (SHA), ainsi que dans les cliniques gérées par ISC et la Northern Inter-tribal Health Authority (NITHA).</p> <p>Les camionneurs de la Saskatchewan se joindront à l'accord transfrontalier sur le vaccin contre la COVID-19 conclu entre le Manitoba et le Dakota du Nord, qui prévoit la vaccination des camionneurs qui traversent la frontière canado-américaine à un poste situé le long d'un trajet entre Winnipeg et des villes du Dakota du Nord comme Fargo.</p>
<p>Manitoba</p>	<ul style="list-style-type: none"> Phase 1 : Les travailleurs de la santé qui sont en contact direct avec des patients atteints de la COVID-19, qui travaillent dans des lieux d'hébergement collectif et des établissements de SLD, les travailleurs en laboratoire qui manipulent des échantillons de COVID-19; les résidents d'établissements de SLD et de lieux d'hébergement collectif Phase 2 : Les travailleurs de la santé et le personnel des lieux d'hébergement collectif de plus de 60 ans, tout le personnel des établissements de SLD, les résidents des lieux d'hébergement collectif présentant un risque élevé ou modéré, ainsi que les Manitobains de plus de 80 ans (en commençant par les plus de 95 ans et en reculant par tranche d'un an jusqu'à 80 ans) Phase 3 (1er avril) : Tout le personnel de santé dans les établissements choisis et les lieux d'hébergement collectif, les résidents des lieux d'hébergement collectif ainsi que les Manitobains de 60 ans et plus (en commençant par les personnes de 75 ans et plus, en reculant par tranche d'un an) Phase 4 : Tous les travailleurs de la santé travaillant dans un établissement de soins de santé et les Manitobains de plus de 18 ans (en commençant par les personnes de 55 ans et plus, et en reculant par tranche d'un an) 	<p>Phase 2</p>	<p>S.O.</p>	<p>Système de phases selon l'âge et les travailleurs de la santé</p>	<p>Les personnes suivantes sont admissibles à prendre rendez-vous pour la deuxième dose d'un vaccin à ARNm, quel que soit le vaccin qu'elles ont reçu pour leur première dose (Pfizer, Moderna ou AstraZeneca/COVISHIELD) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Personnes ayant reçu leur première dose le 14 mai 2021 ou plus tôt - Personnes autochtones âgées de 12 ans et plus - Personnes âgées de 12 ans et plus ayant une ou plusieurs problèmes médicaux prioritaires : Consulter le lien : https://www.gov.mb.ca/covid19/vaccine/eligibility-criteria.html <p>Les Manitobains qui ont reçu une première dose du vaccin d'AstraZeneca-Oxford contre la COVID-19 peuvent recevoir comme deuxième dose le vaccin de Pfizer-BioNTech ou de Moderna s'ils répondent aux critères d'admissibilité provinciaux.</p> <p>Le Manitoba cesse d'utiliser le vaccin d'AstraZeneca pour les premières doses.</p> <p>Le 14 mai, les personnes âgées de 12 ans et plus peuvent prendre rendez-vous pour leur première dose. 50 % des personnes âgées de 18 ans et plus ont reçu au moins une dose de vaccin contre la COVID-19.</p> <p>Le 20 avril, la province a annoncé l'initiative de vaccination transfrontalière des travailleurs essentiels, dans le cadre de laquelle le Dakota du Nord administrera le vaccin contre la COVID-19 aux camionneurs du Manitoba qui transportent des marchandises à destination et en provenance des États-Unis.</p>
<p>Ontario</p>	<ul style="list-style-type: none"> Phase 1 (fin mars) : Les résidents et le personnel des établissements de soins de longue durée pour les personnes âgées, les travailleurs de la santé en milieu hospitalier, les adultes autochtones et les adultes recevant des soins de santé à la maison en raison de maladies chroniques. Phase 2 (avril à juillet) : Les personnes âgées de 60 ans et plus, en commençant par les personnes de plus de 80 ans, les personnes vivant dans des lieux d'hébergement collectif à risque élevé comme des refuges pour sans-abris, les travailleurs essentiels, dont les travailleurs aux restaurants, les enseignants et les premiers intervenants, ainsi que les personnes atteintes de maladies chroniques. Phase 3 (juillet) : La population générale selon la disponibilité du vaccin. 	<p>Phase 2</p>	<p>Phase 2</p>	<p>Système de phases selon l'âge et les travailleurs de la santé</p>	<p>À compter du lundi 14 juin 2021 à 8 h, les personnes ayant reçu le vaccin d'AstraZeneca peuvent prendre rendez-vous pour une deuxième dose huit semaines ou plus après avoir reçu leur première dose, avec un consentement éclairé.</p> <p>À compter du 4 juin, conformément à la recommandation du Comité consultatif national de l'immunisation (CCNI), les Ontariens qui ont reçu leur première dose du vaccin d'AstraZeneca contre la COVID-19 peuvent choisir de recevoir le vaccin d'AstraZeneca ou un vaccin à ARNm (Pfizer ou Moderna) pour leur deuxième dose.</p> <p>Bien que l'intervalle entre la première et la deuxième doses puisse aller jusqu'à 16 semaines, l'Ontario commencera à proposer des rendez-vous pour la deuxième dose à un intervalle plus rapproché de quatre semaines ou plus, selon la disponibilité des vaccins.</p> <p>Depuis le 23 mai, les jeunes de 12 ans et plus en Ontario peuvent recevoir le vaccin contre la COVID-19.</p> <p>Le 5 mai, l'Ontario a annoncé l'élargissement de son plan de distribution des vaccins contre la COVID-19 lors du lancement des unités de vaccination mobiles pour les petites et moyennes entreprises dans les collectivités vulnérables.</p> <p>L'Ontario cesse d'injecter le vaccin AstraZeneca pour la première dose.</p> <p>Le projet pilote de clinique de vaccination à l'aéroport international Pearson s'est déroulé les 10 et 12 avril, afin de fournir la première dose de vaccin aux TET.</p>

<p>Québec</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Ordre des priorités (du 1er groupe au 10e groupe) : - Les personnes vulnérables ou en perte d'autonomie importante qui habitent dans des établissements de soins de longue durée; - les travailleurs du réseau de santé et des services sociaux en contact avec des patients; - les personnes vivant dans des RPA et les résidents de communautés isolées ou éloignées; - les personnes de 80 ans et plus; - les personnes de 70 à 79 ans; - les personnes de 60 à 69 ans; - les adultes de moins de 60 ans qui ont une maladie chronique ou un problème de santé qui augmente le risque de complications liées à la COVID-19; - les adultes de moins de 60 ans sans maladie chronique ou problème de santé, mais qui fournissent des services essentiels; - le reste de la population adulte. 	<p>Groupe 10</p>	<p>Groupe 9/10</p>	<p>Groupes prioritaires</p>	<p>Les personnes âgées de 18 ans et plus peuvent demander à devancer leur rendez-vous pour la deuxième dose. La période minimale de quatre semaines entre les deux doses doit être respectée.</p> <p>À compter du 1er juin, la province offrira la première dose du vaccin aux travailleurs étrangers temporaires (TET) à leur arrivée au Canada. Les TET pourront recevoir leur première dose à leur arrivée par vol affrété à l'aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal et recevront ensuite leur deuxième dose dans leur région d'accueil plus tard durant l'été.</p> <p>Les Québécois de 12 à 17 ans peuvent maintenant prendre rendez-vous pour se faire vacciner contre la COVID-19.</p> <p>Les travailleurs essentiels, y compris les TET et les travailleurs des abattoirs, peuvent être vaccinés à partir du 14 avril avec une preuve d'emploi de leur employeur.</p> <p>Des cliniques de vaccination mobiles pourraient être proposées aux travailleurs du secteur agricole.</p>
<p>Nouveau-Brunswick</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Phase 1 (mars) : Travailleurs de la santé et personnel des établissements de soins de longue durée, résidents et personnel des établissements de soins de longue durée, adultes de 16 ans et plus membres des communautés de Premières Nations, personnes de 85 ans et plus • Phase 2 (avril à mai) : Personnes âgées de plus de 70 ans; de 65-69, de 60-64; personnes de plus de 40 ans souffrant de trois affections chroniques ou plus; travailleurs de soutien à domicile pour les personnes âgées, des grands employeurs; celles souffrant de certaines affections complexes. • Phase 3 (juin) : Personnes âgées de 50-59, 40-49, 30-39, 20-29, et 16-19 et les grand employeurs 	<p>Phase 2</p>	<p>Phase 2/3</p>	<p>Travailleurs de la santé et système de phases selon l'âge</p>	<p>À compter du 21 juin, toutes les personnes qui souhaitent recevoir une deuxième dose du vaccin contre la COVID-19 peuvent prendre leur rendez-vous, à condition que 28 jours se soient écoulés depuis leur première dose et qu'elles soient âgées de 12 ans et plus.</p> <p>Depuis le 26 mai, les personnes de 12 ans et plus peuvent désormais prendre rendez-vous en ligne pour recevoir leur première dose du vaccin contre la COVID-19.</p> <p>Depuis le 14 mai, le Nouveau-Brunswick continue d'offrir le vaccin AstraZeneca aux personnes de 55 ans et plus qui ont donné leur consentement éclairé. Ce vaccin est utilisé principalement pour les personnes confinées à la maison et incapables d'avoir accès à un autre vaccin.</p> <p>Les travailleurs en rotation, les camionneurs ainsi que les gens qui effectuent régulièrement la navette de part et d'autre de la frontière peuvent désormais fixer un rendez-vous pour recevoir leur première dose du vaccin par l'entremise des cliniques organisées par les régions régionales de la santé. Les gens qui font partie de ces groupes peuvent obtenir un rendez-vous à une clinique du Réseau de santé Vitalité ou du Réseau de santé Horizon</p>
<p>Nouvelle-Écosse</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Phase 1 (mars) : Travailleurs de la santé et personnel des établissements de soins de longue durée, résidents et personnel des établissements de soins de longue durée, adultes de 16 ans et plus membres des communautés de Premières Nations, personnes de 80 ans et plus • Phase 2 (avril) : Le personnel hospitalier; les fournisseurs de soins de santé communautaires (y compris les médecins, les infirmières, les dentistes, les hygiénistes dentaires, les pharmaciens et les techniciens en pharmacie); les personnes qui vivent dans un environnement de groupe et les personnes qui travaillent avec ces personnes et les personnes qui remplissent les conditions requises en fonction de leur âge. • Phase 3 (juin) : Population générale âgée de 12 ans et plus vaccinée par groupe d'âge (par tranche de 5 ans). Les deuxièmes doses seront administrées plus tôt que la recommandation de 105 jours. 	<p>Phase 2</p>	<p>S.O.</p>	<p>Travailleurs de la santé et système de phases selon l'âge</p>	<p>Tous les Néo-Écossais qui ont reçu leur première dose du vaccin le 6 juillet ou avant peuvent maintenant devancer leur deuxième dose. Le rendez-vous pour la deuxième dose peut être fixé 28 jours après le premier.</p> <p>Toute personne ayant reçu une première dose du vaccin de Pfizer ou de Moderna peut maintenant choisir de recevoir, comme deuxième dose, le vaccin de Pfizer ou de Moderna.</p> <p>À compter du 27 mai, les personnes âgées de 12 ans et plus peuvent prendre rendez-vous pour recevoir le vaccin de Pfizer ou de Moderna (18 ans et plus) dans des cliniques de la province. Le vaccin d'AstraZeneca n'est plus offert en Nouvelle-Écosse.</p> <p>Les cliniques d'immunisation communautaire pour les Afro-Néo-Écossais continueront d'avoir lieu, en fonction de l'âge.</p> <p>Les conducteurs de grand routier, les travailleurs en rotation et les travailleurs des usines de transformation alimentaire seront vaccinés en même temps que les autres personnes de leur groupe d'âge, contrairement à un plan antérieur qui prévoyait de les vacciner en mai ou en juin.</p>

<p>Île-du-Prince-Édouard</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Phase 1 (décembre 2020 à mars 2021) : Résidents et personnel des établissements de SLD et des lieux d'hébergement collectif, travailleurs de la santé traitant les patients atteints de la COVID-19; adultes vivant dans des communautés autochtones éloignées et isolées; personnes âgées de 80 ans et plus; et chauffeurs de camion et travailleurs en rotation • Phase 2 (avril-juin) : Travailleurs de la santé non vaccinés lors de la phase 1, premiers intervenants, personnes vivant dans des lieux d'hébergement collectif et personnel des services communautaires de soutien à domicile et de soins infirmiers; travailleurs essentiels de première ligne âgés de 18 à 59 qui ne peuvent pas travailler virtuellement (commis d'épicerie et de vente au détail, serveurs de restaurant, employés d'usines de fruits de mer et de viande, etc.) , adultes âgés de 50 à 70 ans et plus, par tranche de 10 ans (en commençant par les 75 ans et plus); tous les autres adultes. • Phase 3 (été-septembre) : Deuxièmes doses pour les personnes vaccinées lors de la phase 2. 	<p>Phase 2</p>	<p>En cours</p>	<p>Travailleurs de la santé et système de phases selon l'âge</p>	<p>Les habitants de l'Île âgés de 12 ans et plus peuvent désormais se faire vacciner.</p> <p>Les personnes âgées de 55 ans et plus qui souhaitent recevoir le vaccin AstraZeneca peuvent prendre rendez-vous dans les pharmacies partenaires situées dans toute la province.</p>
<p>Terre-Neuve-et-Labrador</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Phase 1 : résidents, personnel et visiteurs essentiels dans des lieux d'hébergement collectif pour personnes âgées; travailleurs de la santé de première ligne, personnes d'âge avancé et personnes vivant dans des communautés autochtones éloignées ou isolées. • Phase 2 : adultes de 60 ans et plus par tranche de 10 ans (à partir de 80 ans et plus); résidents et personnel de tous les autres lieux d'hébergement collectif, personnes cliniquement vulnérables, travailleurs essentiels de première ligne qui sont en contact avec le public; chauffeurs de camion et travailleurs en rotation. • Phase 3 : Grand public de 16 à 59 ans par tranche de 5 ans, en commençant par les 55 ans et plus. Les personnes âgées de 12 ans et plus sont maintenant admissibles. 	<p>Phase 3</p>	<p>Phase 2 (en partie)</p>	<p>Travailleurs de la santé et système de phases selon l'âge</p>	<p>Les Terre-Neuviens et les Labradoriens peuvent devancer leur rendez-vous pour la deuxième dose du vaccin contre la COVID-19; les rendez-vous devraient être pris au moins huit semaines après l'administration de la première dose. Les rendez-vous pour la deuxième dose prévus après le 6 août 2021 seront annulés, et les citoyens devront prendre un nouveau rendez-vous.</p> <p>Le 17 mai, les autorités sanitaires régionales de la province ont abaissé à 12 ans l'âge d'admissibilité aux rendez-vous vaccinaux.</p> <p>La vaccination avec AstraZeneca est suspendue pour les personnes de moins de 55 ans.</p>
<p>Yukon</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La priorité sera accordée aux personnes travaillant et vivant dans des établissements de soins de longue durée, des foyers et des abris, ainsi qu'aux travailleurs de la santé, aux personnes âgées et à celles vivant dans des communautés rurales et éloignées. • La population générale sera ensuite vaccinée. 	<p>-</p>	<p>S.O.</p>	<p>Groupes prioritaires</p>	<p>À partir du 31 mai, les jeunes âgés de 12 à 17 ans pourront se faire vacciner dans les centres de vaccination de Faro. De plus, à partir du 1er juin, les jeunes âgés de 12 à 17 ans pourront se faire vacciner dans les cliniques de vaccination de Whitehorse.</p> <p>Le 21 avril, le gouvernement du territoire a annoncé que le vaccin sera offert à tous les étudiants qui reviennent au Yukon et aux travailleurs saisonniers qui arrivent au Yukon et qui souhaitent se faire vacciner pendant leur période d'auto-isolément. Les étudiants et les travailleurs saisonniers âgés de 18 à 29 ans seront autorisés à sortir de l'auto-isolément pour recevoir leur vaccin.</p> <p>Au 17 mai, le taux de vaccination contre la COVID-19 au Yukon a atteint 76 % pour les premières doses du vaccin, et 65 % ont reçu les deux doses, ce qui permettra à la province de lever les restrictions liées à la COVID-19 dans le courant du mois.</p>
<p>Territoires du Nord-Ouest</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Une fois que les groupes prioritaires (personnes âgées, personnes atteintes de maladies chroniques, travailleurs de la santé de première ligne, travailleurs voyageant hors de la province pour le travail et communautés autochtones éloignées) seront vaccinés, le déploiement se poursuivra pour les autres résidents. 	<p>-</p>	<p>S.O.</p>	<p>Groupes prioritaires</p>	<p>Le 5 mai, le territoire a annoncé l'élargissement du programme de vaccination contre la COVID-19 au vaccin Pfizer-BioNTech, qui est approuvé pour les personnes de 12 ans et plus.</p> <p>Le 5 mai, le territoire a annoncé que, en raison des récentes grappes de cas de COVID-19 à Yellowknife impliquant des jeunes, le vaccin Pfizer-BioNTech serait offert en premier aux jeunes de 12 à 17 ans à Yellowknife, du 6 au 8 mai 2021.</p>
<p>Nunavut</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La priorité est accordée aux personnes les plus à risque de contracter des maladies graves, comme les résidents des établissements de soins de longue durée et leurs soignants. 	<p>-</p>	<p>S.O.</p>	<p>Priority Groups</p>	<p>Cette semaine (le 14 juin), les vaccins pour les jeunes âgés de 12 à 17 ans commenceront à être distribués sur tout le territoire.</p>

Canada		S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
------------------------	--	------	------	------	------

Suivi du dépistage rapide auprès des provinces et des territoires (PT)

Dernière mise à jour: 8 juillet 2021

Province/Territoire	Utilisation et exigences des tests rapides	Initiatives de dépistage en milieu de travail	Cible du secteur agricole	Autres commentaires
Colombie-Britannique	<p>Dans tous les cas répertoriés en C.-B., les tests ont été utilisés comme outils de dépistage plutôt que pour poser des diagnostics.</p> <p>Tous les résultats positifs des tests de dépistage rapide doivent être confirmés au moyen d'un test PCR en laboratoire.</p>	<p>La province compte plusieurs programmes pilotes pour les établissements de soins de longue durée et de soins de courte durée, les résidents arrivant dans des établissements correctionnels provinciaux, ainsi que les régions rurales et éloignées, y compris les Premières Nations et les communautés autochtones. Les tests sont également déployés en réponse aux éclosions et dans d'autres situations, où le risque de transmission est plus élevé et là où les personnes sont plus vulnérables aux infections.</p>	Non	
		<p>Des trousse de test de dépistage destinées aux points de service peuvent maintenant être utilisées pour soutenir certaines initiatives de dépistage en Colombie-Britannique. Les organisations qui souhaitent obtenir des tests rapides de dépistage de la COVID-19 aux points de service doivent conclure un accord avec la Provincial Health Services Authority.</p>	Oui	
		<p>La priorité sera accordée aux secteurs et aux organisations dont le cadre ou les activités sont associés à un risque accru de transmission de la COVID-19 ou d'éclosions en raison d'un contact élevé entre les travailleurs. Il s'agit notamment des milieux suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Usines de transformation des aliments - Habitations collectives : <ul style="list-style-type: none"> o Fermes avec logements collectifs o Camps de travail dans le secteur des ressources naturelles. 	Oui	
		<p>Les étudiants vivant sur le campus de l'Université Simon Fraser à Burnaby et certains athlètes universitaires pourront désormais participer à un projet pilote de dépistage rapide de la COVID-19.</p> <p>Les étudiants qui ne présentent pas de symptômes du virus peuvent prendre rendez-vous en ligne pour se soumettre à un test de dépistage, et ils sont encouragés à se faire dépister deux fois par semaine.</p>	Non	
		<p>Une étude de dépistage rapide à l'aéroport international de Vancouver est menée par l'aéroport en partenariat avec WestJet.</p>	Non	
Alberta	<p>Les unités de dépistage mobiles visitent les établissements de soins de longue durée et de soutien à Edmonton et dans les communautés du centre de l'Alberta. Auparavant, les tests de dépistage rapide n'étaient utilisés que pour les personnes qui présentaient des symptômes de la COVID-19 au cours des sept derniers jours. L'Alberta utilise maintenant des tests de dépistage rapide pour le personnel asymptomatique, ainsi que dans les établissements de soins de longue durée et de soutien.</p> <p>Les résultats positifs doivent être confirmés par un test PCR</p> <p>Les entreprises et les fournisseurs de services qui veulent avoir accès aux tests rapides gratuits du gouvernement de l'Alberta ne seront plus obligés de faire superviser leur programme de dépistage par un fournisseur de soins de santé, mais les organisations doivent s'assurer que les personnes qui effectuent les tests ont reçu une formation adéquate.</p>	<p>Creative Destruction Labs (CDL) mène un projet pilote à l'échelle nationale qui vise à développer un système innovateur pour mettre en oeuvre des tests de dépistage rapide antigéniques à l'échelle du Canada dans le but d'appuyer la relance de l'économie. En Alberta, deux usines de Suncor Energy à Fort McMurray y participent. La province a fourni 7 000 tests de dépistage rapide à Suncor en appui à ce projet pilote, pour encourager les employeurs du secteur privé à accepter les tests de dépistage rapide et ainsi relancer l'économie.</p>	Non	<p>À compter du 21 février 2021, à 23 h 59 HE, le projet pilote de dépistage de la COVID-19 à la frontière de l'Alberta sera suspendu. Les nouvelles règles sur les déplacements du gouvernement du Canada sont désormais en vigueur.</p>
		<p>Depuis le 23 avril, la province élargit le programme de dépistage rapide de la COVID-19 à l'ensemble de la province, mais la priorité continuera d'être accordée aux entreprises et aux organisations qui s'occupent de populations vulnérables, aux milieux et aux lieux de travail à haut risque, aux services essentiels de première ligne, aux secteurs essentiels et aux secteurs qui soutiennent la réouverture de l'activité économique et sociale. Santé Alberta s'affaire à concevoir un processus de demande, grâce auquel les transformateurs de viande pourront soumettre des demandes pour procéder à des tests de dépistage rapide dans leurs établissements. Ce processus de demande est maintenant lancé et a été élargi afin d'inclure des entreprises qui ne font pas partie du secteur de l'alimentation.</p>	Oui	

<p>Saskatchewan</p>	<p>La Saskatchewan a élaboré une stratégie visant à déployer plus de 700 000 tests rapides utilisables aux points de service pour les personnes asymptomatiques. Les tests seront utilisés dans divers milieux et par des tiers qui seront chargés de réaliser les tests rapides dans les établissements communautaires qui n'ont pas la capacité de les réaliser eux-mêmes. Le ministère de la Santé de la Saskatchewan collabore avec SaskBuilds et l'Approvisionnement à l'élaboration d'une demande de propositions de qualification (DPQ) à l'intention de fournisseurs tiers en vue de la réalisation des tests dans certains endroits. Le ministère de la Santé et la Régie de la santé de la Saskatchewan collaboreront avec divers secteurs et groupes de fournisseurs pour assurer la formation et le soutien de ces ressources de tests afin de pouvoir les utiliser à leur plein potentiel.</p>	<p>Les milieux de travail dans lesquels les tests rapides seront déployés comprennent notamment les foyers de soins personnels et de longue durée, les refuges, les centres de désintoxication et les écoles.</p> <p>Des tests rapides seront aussi accessibles pour l'autodépistage pour les services d'ambulance, d'incendie et de police, les pharmacies participantes et les travailleurs de la santé de la Régie de la santé de la Saskatchewan.</p>	<p>Non</p>	
<p>Manitoba</p>	<p>Le Manitoba s'est efforcé de déployer des dispositifs ID NOW d'Abbott dans des communautés éloignées, dans les milieux de santé et dans des sites ciblés de dépistage de la COVID-19.</p> <p>Les résultats doivent être confirmés par un test PCR.</p>	<p>Le Manitoba a mis en œuvre la stratégie de dépistage rapide chez les personnes asymptomatiques afin de soutenir les entreprises et les fournisseurs de services essentiels en contribuant à limiter la propagation de la COVID-19 par la détection rapide des cas. Cette stratégie se concentre sur les organisations qui peuvent gérer elles-mêmes un programme viable de dépistage des personnes asymptomatiques et dont les milieux particuliers pourraient profiter de ces activités systématiques de dépistage. Le gouvernement provincial a distribué l'équivalent de trois mois de tests rapides aux organisations participantes et offre une formation et d'autres ressources pour soutenir le lancement du programme.</p> <p>Le Collège Red River soutient la stratégie de dépistage rapide chez les personnes asymptomatiques en offrant aux organisations partenaires une séance de formation virtuelle de deux heures sur les prélèvements nasaux et l'utilisation du test rapide.</p> <p>Projet pilote Fast Pass (qui fait partie de la stratégie de dépistage rapide chez les personnes asymptomatiques) : Les sites Fast Pass offrent un flux dédié au dépistage pour les enseignants, le personnel de soutien en éducation et les membres du personnel travaillant dans les écoles et directement avec les élèves. Les clients Fast Pass admissibles pourront accéder à leur résultat, s'il est positif, le jour même du test pour accélérer la recherche des contacts et l'envoi de notifications. Les membres du personnel peuvent être testés s'ils présentent des symptômes, s'ils ont été désignés en tant que contact étroit suite à une exposition à l'école, ou lorsqu'un des membres de leur ménage présente des symptômes.</p> <p>Projet pilote visant le test antigénique pour la COVID-19 d'Abbott Panbio dans les établissements de soins de longue durée.</p>	<p>Oui</p> <p>Non</p> <p>Non</p>	
<p>Ontario</p>	<p>L'Ontario met l'accent sur les établissements de soins de longue durée et les lieux de travail. Les tests rapides d'amplification nucléique sont utilisés dans 76 milieux ruraux et éloignés, des endroits où les délais d'exécution pour les tests PCR traditionnels peuvent être plus lents, ou pour aider à détecter les cas positifs plus rapidement dans un contexte d'écllosion précoce. La province fournira jusqu'à 300 000 tests antigéniques par semaine aux secteurs clés, ce qui aidera à dépister jusqu'à 150 000 travailleurs par semaine durant les quatre à cinq prochains mois. La province prévoit également d'envoyer plus de tests aux écoles.</p> <p>Tests can be administered by anyone that has received the appropriate training,</p>	<p>Le projet pilote Panbio de dépistage des antigènes chez les employeurs, qui a débuté en novembre 2020, a été intégré au nouveau programme, le programme provincial de dépistage des antigènes (PPDA). L'utilisation de tests d'antigènes rapides comme outil de dépistage amélioré constitue une mesure de sécurité supplémentaire pour protéger les lieux de travail agroalimentaires. Sur la base de l'utilisation réussie des tests d'antigènes rapides dans toute la province, l'Ontario continue de déployer ces tests de manière continue et étend leur utilisation à un plus grand nombre de lieux de travail et de secteurs essentiels afin d'identifier rapidement et de contribuer à réduire la propagation de la COVID-19. Cela comprend des secteurs essentiels, tels que la production agricole primaire, la transformation des aliments et des boissons et les principaux centres de distribution. Les tests rapides d'antigènes de l'Ontario sont disponibles pour les lieux de travail admissibles et les employeurs sont encouragés à participer à ce programme pour mieux protéger leur main-d'œuvre.</p> <p>Le 7 mai, le gouvernement de l'Ontario a lancé l'Initiative de dépistage rapide de la COVID-19 dans les petites et moyennes entreprises à l'échelle de la province. L'Initiative de dépistage rapide de la COVID-19 fournira des tests antigéniques rapides gratuitement aux employés des petites et moyennes entreprises par l'intermédiaire des chambres de commerce locales et autres organisations participantes. Le programme permettra de détecter les cas asymptomatiques de COVID-19 dans le milieu de travail, qui autrement passeraient inaperçus, afin de protéger la sécurité des employés et de leur famille et de maintenir les entreprises ouvertes.</p>	<p>Oui</p>	<p>À compter du 1er mars, il y aura un nouveau site de dépistage rapide de la COVID-19 dans la Ville de Kingston. L'hôpital HealthAlliance fera office de site de dépistage communautaire gratuit pour les habitants de la vallée de l'Hudson.</p>

	a medical professional is not required to administer the test. Positive rapid tests much be confirmed by PCR test.	<p>Le 12 avril, le gouvernement de l'Ontario a annoncé, en partenariat avec le gouvernement fédéral, le lancement du projet pilote de dépistage rapide de la COVID-19 StaySafe™ dans la région de Waterloo. Le projet pilote de dépistage rapide de la COVID-19 StaySafe™ est complémentaire à ceux qui participent au programme provincial de dépistage des antigènes. Ce programme fournira gratuitement des tests rapides d'antigène au point de service pour les employés des petites et moyennes entreprises, avec un objectif de 3 000 tests rapides effectués chaque semaine dans la région.</p>	Oui	
		Projet pilote visant le test antigénique Panbio pour les établissements de SLD : Axés sur les établissements de SLD, les tests sont fournis gratuitement.	Non	
		Projet de tests à l'aéroport Pearson : Des tests PCR seront utilisés, les tests seront réalisés sur une base volontaire, et les voyageurs seront testés dès l'arrivée, après leur entrée au Canada à l'aéroport Pearson.	Non	
Québec	<p>Les tests sont utilisés dans nombre d'endroits, dont les centres de dépistage désignés, les établissements de soins de longue durée et d'autres résidences pour personnes âgées.</p> <p>Les résultats devront peut-être être confirmés par un test PCR ou un deuxième test rapide.</p>	Le gouvernement du Québec offre des trousse de tests de dépistage rapide aux entreprises les plus à risque de transmettre le coronavirus, afin de les aider à enrayer la transmission en milieu de travail et à isoler rapidement les employés qui pourraient être infectés.	Oui	
		Tests dans les aéroports : L'aéroport international Montréal-Trudeau (YUL) offre des tests antigéniques rapides sept jours sur sept au coût de 149 \$ CA. Les tests seront offerts à tous les passagers dont la destination requiert un test antigénique. Celui-ci sera effectué à l'aéroport Montréal-Trudeau (YUL) sur rendez-vous le jour du vol de départ. Cependant, plusieurs pays, dont le Canada, n'acceptent pas les résultats des tests antigéniques à l'arrivée.	Non	
		Un programme de recherche pilote a été lancé dans deux écoles secondaires de Montréal le 25 janvier.	Non	
Nouveau-Brunswick	<p>Les tests de dépistage rapide sont utilisés dans les établissements de santé ruraux, les salles d'urgence, les refuges et les établissements correctionnels provinciaux, selon les besoins.</p>	Depuis le 26 février, les chauffeurs de camion et les travailleurs frontaliers ont accès à un projet pilote de dépistage rapide. Les personnes doivent être asymptomatiques et présenter la preuve qu'elles traversent régulièrement la frontière pour travailler, recevoir des soins médicaux ou se rendre chez un vétérinaire. Les tests sont désormais disponibles à la Pharmacie for Life à Hartland. Les tests seront disponibles dans d'autres pharmacies dans les semaines à venir.	.	<p>Les représentants du secteur agricole et alimentaire ne sont pas spécifiquement identifiés, mais pourraient faire partie de la catégorie des «navetteurs transfrontaliers» si ces représentants traversent régulièrement la frontière.</p>
		<p>Le gouvernement du Nouveau-Brunswick met des trousse de dépistage rapide de la COVID-19 à la disposition des propriétaires de petites et moyennes entreprises de la province. Quatre chambres de commerce – région de Saint John, région d'Edmundston, Moncton et Fredericton – ont lancé un programme conjoint visant à distribuer des tests de dépistage dans leurs collectivités.</p> <p>Les entreprises comptant moins de 300 employés peuvent s'y inscrire si elles ont établi un plan de dépistage pour leur personnel. Elles seront alors admissibles à recevoir</p>	Oui	
Nouvelle-Écosse	<p>La province a utilisé des sites de dépistage rapide instantanés dans presque toutes les régions de son territoire. Pour obtenir un test rapide, les personnes doivent avoir 16 ans ou plus, être asymptomatiques et ne pas s'être rendues dans des lieux d'exposition potentielle pendant la période indiquée par les responsables de la santé publique.</p> <p>Tous les résultats positifs doivent être confirmés par un laboratoire.</p>	<p>La Chambre de commerce de Halifax distribue des trousse de dépistage rapide aux PME et à leurs employés afin d'offrir un milieu de travail sûr.</p> <p>Elle s'est associée à Creative Destruction Lab Rapid Screening Consortium (CDL RSC) pour offrir à ses membres un autre moyen de recevoir des trousse de dépistage de la COVID-19 sur le lieu de travail.</p>	Oui	<p>Tout citoyen, y compris ceux du secteur agricole et alimentaire, peut se prévaloir des tests rapides disponibles dans toute la province.</p>

<p>Île-du-Prince-Édouard</p>	<p>L'Île-du-Prince-Édouard n'a utilisé qu'un nombre très limité de tests antigéniques rapides dans les hôpitaux régionaux et pendant la période « coupe-circuit » en décembre 2020, afin d'effectuer des tests auprès des personnes âgées de 20 à 29 ans à l'UPEI. Les analyses de laboratoire de l'Î.-P.-É. peuvent également être effectuées beaucoup plus rapidement que dans d'autres endroits, en 6 à 12 heures en moyenne.</p> <p>À compter du 26 avril, les voyageurs qui arrivent par l'aéroport de Charlottetown recevront des instructions pour le dépistage à leur arrivée et passeront un test dans des cliniques de dépistage désignées dans la province.</p>	<p>À compter du 26 avril, tous les camionneurs, travailleurs par rotation, équipes de transport, militaires et garde-côtes inscrits et résidant à l'Î.-P.-É. subiront un test rapide. Toutes les personnes qui subissent un test recevront une carte indiquant la date et l'heure de leur test. Les employeurs qui exigent une preuve de test avant de permettre à un employé de travailler après un voyage peuvent consulter la carte de test, en notant l'heure du test.</p> <p>Depuis le 26 avril également, les personnes en isolement à l'Î.-P.-É. après leur arrivée d'une autre province de l'Atlantique doivent obtenir un résultat négatif au test de dépistage avant d'entrer dans un lieu de travail.</p>	<p>Non</p>	
<p>Terre-Neuve-et-Labrador</p>	<p>La province n'utilise aucun de ses tests antigéniques, car le groupe de travail chargé de l'encadrement des tests est à élaborer un protocole de validation dans la collectivité.</p> <p>Les tests rapides d'amplification nucléaire ont été utilisés pour la recherche sur la transmission communautaire. En raison de l'augmentation du nombre de cas, le nombre de tests rapides a également augmenté. Central Health a ouvert une clinique de dépistage rapide (tests antigéniques) à Grand Falls-Windsor pour les résidents asymptomatiques qui ont voyagé de la région vers la zone métropolitaine de St. John's depuis le 1er février.</p> <p>Les tests négatifs sont envoyés à un laboratoire pour confirmation.</p>	<p>S.O.</p>	<p>S.O.</p>	
<p>Yukon</p>	<p>Le Yukon n'a utilisé aucun de ses tests Abbott, que ce soient les tests antigéniques ou d'amplification nucléaire, car il finalise actuellement son programme de point d'intervention. Pour le moment, le Yukon n'a pas l'intention d'utiliser les tests à plus grande échelle, car il n'y a pas de transmission communautaire ni de cas actifs.</p>	<p>S.O.</p>	<p>S.O.</p>	
<p>Territoires-du-Nord-Ouest</p>	<p>Les Territoires du Nord-Ouest disposent d'appareils rapides aux points de service dans les 33 collectivités. Ils sont principalement utilisés dans les petites communautés.</p> <p>Les T.N.-O. exigent que le test soit effectué par une personne ayant une qualification en santé.</p> <p>Le territoire travaille également avec le secteur privé pour mettre à disposition des tests rapides afin de tester les personnes présentant des symptômes sur les principaux chantiers/camps de travail.</p>	<p>S.O.</p>	<p>S.O.</p>	<p>Il n'est pas prévu de recourir aux tests rapides dans d'autres cadres communautaires, comme les écoles.</p>
<p>Nunavut</p>	<p>Les tests rapides d'amplification nucléaire sont utilisés dans les centres de santé des communautés où se trouvent les établissements de soins de longue durée.</p> <p>Des tests antigéniques rapides sont utilisés au centre d'isolement de Winnipeg.</p> <p>Le Nunavut prévoit de déployer un nouveau dispositif de test de dépistage rapide de la COVID-19 dans cinq communautés. Le gouvernement du Nunavut prévoit d'utiliser le dispositif de test de dépistage de la COVID-19 ID NOW d'Abbott, à Arviat, Gjoa Haven, Igloodik, Sanikiluaq et Cambridge Bay.</p>	<p>S.O.</p>	<p>S.O.</p>	

Canada	Le gouvernement s'efforce d'augmenter considérablement le dépistage rapide régulier dans les lieux de travail partout au Canada pour réduire la transmission et les éclosions.	<p>Le gouvernement du Canada travaillera avec les associations de l'industrie pour établir l'ordre de priorité des organismes d'accueil et fournira les tests de dépistage rapide sans frais. Les organismes seront ensuite chargés de mettre en place un programme de dépistage rapide, de coordonner le dépistage des employés, de réaliser les tests, de recueillir et de communiquer les données d'utilisation et de suivre les règlements et les directives.</p> <p>Les organismes admissibles sont : les industries névralgiques, les travailleurs à haut niveau de contact et les organismes chargés de l'état de préparation organisationnelle. Les organismes qui ne peuvent pas s'approvisionner auprès des provinces et les populations vulnérables seront prioritaires.</p>	Oui	
------------------------	--	---	-----	--